

remarquer que réunir une somme dépassant 200 millions de dollars n'était pas chose aisée. Bien entendu, c'est un argument qui, en ce qui concerne le gouvernement, n'est pas particulièrement valable parce que aussi longtemps que cette entreprise demeurera un monopole indépendant, échappant au contrôle du gouvernement, ce dernier n'y aura pas beaucoup d'intérêt, à part les répercussions inflationnistes qu'aurait la mobilisation d'une somme d'argent aussi importante.

Le gouvernement canadien doit faire connaître sa décision, étant donné que la *Trans-Canada* a déclaré que, comme l'Office de l'énergie l'avait prédit il y a quatre ans, elle n'était pas en mesure de ravitailler les marchés du Canada. Le député de Qu'appelle l'a dit l'autre jour, la perte de ces marchés pourrait être irréparable, car il faudrait alors recourir à d'autres sources pour satisfaire nos besoins. A mon sens, le gouvernement est le premier responsable de cette situation. Il devra donc constituer bientôt un marché de remplacement pour répondre à nos besoins.

D'après son propre rapport, la *Federal Power Commission* n'est pas décidée à reprendre cette question, ni convenue de reconsidérer la demande de la *Trans-Canada* de renoncer pour l'instant à son enquête. Presque tous les députés le savent, la *Trans-Canada* a demandé la reprise des audiences sans présenter de nouveaux témoignages, mais il semble que cette demande ait été repoussée, car la compagnie s'est montrée incapable de préciser à quoi s'engageait le gouvernement.

Il n'est pas douteux que le gouvernement ait pris des engagements envers la *Trans-Canada*. L'engagement auquel s'intéressait le député de Medicine Hat n'est pas celui qui intéressait la *Trans-Canada*. Il concerne cependant la *Federal Power Commission*. Il s'agissait de savoir si la *Federal Power Commission* acceptait de limiter, pour une période déterminée, la vente de 87 millions de pieds cubes de gaz demandée par la *Trans-Canada* conjointement avec la *Great Lakes Pipe Line*, bien qu'elle soit elle-même, en partie, la propriété de la *Trans-Canada*. Si ces 87 millions de pieds cubes sont en cause, le député de Medicine Hat admettra, je pense, qu'ils ne constituent pas un encouragement pour l'Alberta, mais qu'ils encouragent fortement à faire passer le pipe-line à travers les États-Unis. Si c'était vrai et si le gouvernement avait donné à entendre que c'est tout ce qu'il avait fait, la *Federal Power Commission* serait sûrement d'accord, selon moi. Mais j'ai lu les dispositions déposées par le ministre et on n'y pose aucune restriction. L'exportation

initiale est estimée à quelque 87 millions de pieds cubes par jour; mais si ce chiffre n'est pas porté à deux ou trois millions de pieds cubes par jour, la compagnie des États-Unis n'a aucun intérêt à se joindre à la *Great Lakes*.

• (5.20 p.m.)

Avec un gouvernement minoritaire au pouvoir, monsieur le président, on devrait s'attendre à ce que les députés reçoivent des éclaircissements sur les questions qui les inquiètent. On devrait leur faire part des engagements pris envers la *Federal Power Commission*; ce n'est que raisonnable, il me semble. Les renseignements déposés laissent entendre qu'il s'agit d'un résumé des deux autres lettres, en date du 15 et du 19 septembre, et de divers entretiens. Il est facile pour un ministre de traiter avec une compagnie privée et de s'engager à toutes sortes de choses, du moment que la compagnie croit que le ministre sera en mesure de voir à ce qu'on y donne suite.

Certains ministres de la Couronne se rendent compte des avantages octroyés à diverses régions du Canada, par suite de la décision de la *Trans-Canada Pipe Lines* d'aménager le pipe-line au Canada. Certaines régions du Canada retireront également quelques avantages de la décision voulant que le pipe-line appartienne au Canadiens, bien que la chose soit peut-être discutable. Je ne suis pas spécialiste en matière de finances et n'aime pas à lire la page financière des journaux, mais j'ai remarqué non sans intérêt hier—bien que nous disions toujours que la *Trans-Canada* appartient au Canada dans une proportion de 92 p. 100—qu'elle a évidemment été prise en charge dans une certaine mesure par la compagnie du Pacifique-Canadien, dont l'origine est pour le moins douteuse. Personne ne contestera néanmoins qu'il s'agit d'une compagnie canadienne. Le président du Pacifique-Canadien va se charger de l'administration de la compagnie *Trans-Canada*.

Un tel événement, à l'heure actuelle, indique selon moi que le gouvernement a pris des engagements autres que ceux dont on nous a fait part. Il a pris des engagements autres que ceux qui ont été pris envers la *Federal Power Commission* et en a probablement pris plus qu'envers l'Office national de l'énergie.

Nous pourrions satisfaire les besoins des Canadiens de bien meilleure façon, et même ceux de groupes aussi différents que les collectivités de l'Alberta et du Nord de l'Ontario. A mon avis, les intérêts divergents seraient mieux servis si le gouvernement faisait paraître un Livre blanc, élucidant notre politique nationale du gaz naturel et mettant au point